



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, à la salle Jules-Romme

Étaient présents :

La mairesse : M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M^{me} Marie-Claude Adam
M. Michel Dubuc
M. Carmyn Girard
M^{me} Vicky Bergeron Landry
M^{me} Carole Ste-Marie

Était absent : M. Simon Lejour

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet.

Pensée

RÉSOLUTION 2023-06-150

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juin 2023 avec ajout au point 10 h) Appel d'offre professionnels.

- 1- **Ouverture de la séance**
- 2- **Adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Suivi aux séances précédentes :**
- 4- **Adoption du procès-verbal**
 - a) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023
- 5- **Comptes**
- 6- **Administration générale**
 - a) Résolution : Dépôt du rapport des Faits saillants de 2022 et publication
 - b) Résolution : Implantation de la page Facebook municipale
 - c) Résolution : Autorisation d'appel d'offres pour APRIA
 - d) Résolution : Autorisation d'appel d'offres pour APRIA regroupé
 - e) Résolution : Autorisation d'appel d'offre pour tracteur
 - f) Résolution : Autorisation des congés du 24 juin et 1^{er} juillet
 - g) Résolution : Autorisation d'achat de drapeaux
 - h) Résolution : Mandat à un avocat pour dérogation mineure
- 7- **Règlementation**
 - a) Résolution : Politique de reconnaissance des employés
 - b) Résolution : Vacances
 - c) Avis de motion : Règlement 192-1, Gestion contractuelle



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- d) Résolution : Adoption du projet de règlement 192-1, Gestion contractuelle
- e) Résolution : Adoption 2^e projet du règlement 171-2, règlement de zonage
- f) Avis de motion 178-1, Règlement des usages conditionnels
- g) Résolution : Adoption du projet de règlement 178-1, usages conditionnels
- h) Dépôt du rapport mensuel d'activité en urbanisme
- i) Avis de motion : Règl. 94-8, Règlement amendant la vitesse permise
- j) Résolution : Adoption du projet de règlement 94-8, Règlement amendant la vitesse permise

8- Sécurité publique

- a) Information : Liste des sorties des pompiers

9- Comités

10-Voirie

- a) Résolution : Octroi du mandat d'asphaltage
- b) Résolution : Achat d'une tondeuse
- c) Résolution : Autorisation de réparation du Cub Cadet
- d) Résolution : Nettoyage de ponceaux et trous d'homme
- e) Résolution : augmentation salaire travailleurs autonomes pour voirie
- f) Résolution : Rencontre avec la CPTAQ
- g) Résolution : Mandat à un avocat pour CPTAQ

11-Loisirs

- a) Information : Bibliothèque

12-Parc

- a) Résolution : Autorisation achat machine pour débit/crédit
- b) Résolution : Mandat pour redresser le remonte-pente
- c) Résolution : Recevoir terre
- d) Résolution : autorisation de l'activité Course Première Ligne

13-Demande de don et d'appui

- a) Résolution : Croix rouge Canada
- b) Résolution : Fabrique St-Bernard-de-Lacolle
- c) Résolution : Appui à Napierville 3-1-1
- d) Promotion de Ride de filles

14-Informations

- a) Partage d'un point de la TVQ
- b) Gestion de la faune : Les animaux sauvages n'ont pas besoin de votre aide
- c) Remerciement Club d'Age d'Or Lacolle-St-Bernard

15-Correspondance

16-Levée de l'assemblée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2023-06-151

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023.

RÉSOLUTION 2023-06-152

Comptes

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de mai 2023 de la liste en annexe A.

Du chèque 61697 au chèque 61762 inclusivement, le total est :... 491 176,09 \$
Règlement d'emprunt, le total est :..... 344 124,04 \$
Le fonds de roulement est de :..... 690 000,00 \$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2023 est de :. 665 370,00 \$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2023-06-153

Dépôt du rapport des Faits saillants de 2022

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que :

- soit adopté le rapport des faits saillants de 2022 et
- qu'il soit envoyé par la poste en circulaire aux citoyens.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

Taux de taxes foncière 2022

Taux de base, 6 logements et plus et terrains vagues 0.52\$ / 100\$ d'évaluation
Taux non-résidentiel, industriel 0.73 / 100\$ d'évaluation
Taux agricole 0.39\$ / 100\$

Rémunération du conseil 2022

Salaire maire 21 387\$
Salaire conseillers 7 126\$

Revenus

Taxes	2 203 686\$
Compensation tenant lieu de taxes	113 514\$
Autres services rendus	324 211\$
Impositions de droits, amendes, pénalités, intérêts	263 917\$
Autres revenus de sources locales	17 720\$
Transfert conditionnels et inconditionnels	368 405\$
Réserves financières et fonds réservés	710 593\$

Revenus totaux: 4 002 046\$

Dépenses

Administration général	565 418\$
Sécurité publique	654 334\$
Transport	1 052 078\$
Hygiène du milieu	312 286\$
Urbanisme	92 116\$
Loisirs et culture	650 270\$
Activités d'investissement	39 266\$
Remb. Fonds de roulement	47 315\$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Création fonds élection 30 000\$
Ajustement d'amortissement
des immobilisations corporelles (521 456\$)
Dépenses totales : 2 921 627\$

Excédent (déficit) de l'exercice 2022 : 1 080 419\$

Les états financiers audités de l'année 2022 furent déposés en séance
ordinaire du conseil municipal le 3 avril 2023

Réalizations incluses dans les dépenses 2022

- Achat d'une remorque basculante à la voirie
- Réparation et réaménagement de sentiers du Parc régional St-Bernard
- Supervision des travaux d'installation septique des résidences sur Conrad, Gaston et Normand
- Création du comité de l'Environnement
- Achat d'une toile pour l'entrepôt à pierre de la voirie
- Début des procédures pour la construction d'un nouveau garage municipal (demande à la CPTAQ, plan de localisation, esquisses et plans préliminaires...)
- Achat de climatiseurs muraux pour les bureaux du 2 e étage au bureau municipal
- Journée des RDD
- Assurances collectives pour les employés municipaux
- Achat de 23 paires de bottes pour les pompiers du Service incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle

Budget 2023	Budget 2024	Budget 2025
Asphaltage des rues	Achat appareils respiratoire pompiers	Construction garage
Achat camion chasse-neige	Projets sociaux	Asphaltage des rues
Achat tracteur	Asphaltage des rues	Projets sociaux
Réparation remonte pente	Préparation de la construction du garage municipal	
Rénovation salle Jules-Romme		

Restez branché avec nous et visitez notre site internet:
www.municipalite-de-saint-bernard-de-lacolle.ca

RÉSOLUTION 2023-06-154

Implantation de la page Facebook municipale

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle est présente sur différents médias sociaux, notamment sur Facebook;

ATTENDU QU' il y a lieu d'encadrer et de baliser les pratiques de gestion et d'utilisation des médias sociaux officiels de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle;

ATTENDU QUE la Municipalité désire favoriser les échanges avec les citoyens et s'assurer que ceux-ci se déroulent dans un climat de respect, tout en étant conforme aux lois en vigueur;

ATTENDU QU' il y a lieu d'orienter et d'outiller les personnes chargées de gérer ce qui est publié sur un média social municipal et d'établir une nétiquette de même que des règles claires et précises pour les participants;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité d'encadrer la gestion et l'utilisation des médias sociaux de la Municipalité, tel que décrit :

Que la Municipalité procédera à la création d'une page Facebook officielle dont la direction générale de la Municipalité ou toutes personnes mandatés par celle-ci seront les seuls responsables de la page, les seuls à en avoir les codes d'accès, à pouvoir y afficher des "publication" et / ou à répondre aux commentaires des citoyens;

Que toute publication de messages et/ou d'images au nom de la Municipalité doit être effectuée par l'une des personnes autorisées à le faire, et ce, afin de conserver une uniformité;

Que les "publication" des membres ne sont pas permis, que seuls les commentaires sont permis, mais conditionnels au respect et à la pertinence;

Que la Municipalité se réserve le droit de supprimer définitivement tout commentaire qu'elle juge haineux, inapproprié, irrespectueux, grossier, offensant et / ou déplacé, etc;

Que la Municipalité répondra aux commentaires des membres dans un délai raisonnable et durant les heures d'ouvertures du bureau municipal;

Que la Municipalité se réserve le droit de refuser ou d'accepter l'accès à ses espaces sociaux et de radier un membre à tout moment si la situation l'exige;

Que la Municipalité se réserve le droit de rendre inactif ses réseaux sociaux à tout moment qu'elle juge opportun, par exemple en cas de manque de personnel.

RÉSOLUTION 2023-06-155

Autorisation d'appel d'offre pour APRIA

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisée la direction générale à préparer une demande de soumission sur SEO pour l'achat des APRIA pour le service d'incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle.

RÉSOLUTION 2023-06-156

Autorisation d'appel d'offre pour APRIA regroupé

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle confirme son intérêt à aller en soumissions regroupées pour l'achat des APRIA si d'autres municipalités sont intéressées, sous réserve d'une entente signée entre les municipalités participantes.

RÉSOLUTION 2023-06-157

Autorisation d'appel d'offre pour tracteur

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisée la direction générale à préparer une demande de soumission sur invitation pour l'achat d'un tracteur pour le parc auprès de deux fournisseurs.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2023-06-158

Autorisation des congés du 24 juin et 1^{er} juillet

Il est proposé par Mme Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit fermé le Bureau municipal le vendredi 23 juin pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste et le vendredi 30 juin 2023 pour la fête du Canada.

RÉSOLUTION 2023-06-159

Autorisation d'achat de drapeaux

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat de drapeaux de la Municipalité, du Québec et du Canada pour l'hôtel de ville et la salle Jules-Romme au coût approximatif de 2 389,00 \$ taxes incluses, tel que soumis par la firme Version image plus.

RÉSOLUTION 2023-06-160

Mandat à un avocat pour dérogation mineure

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit mandatée la firme d'avocat Dunton Rainville afin de faire le suivi dans un dossier de dérogation mineure.

RÉSOLUTION 2023-06-161

Politique de reconnaissance des employés

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit adopté la Politique de reconnaissance des employées, employés, élues, élus et bénévoles de la municipalité, tel qu'en annexe B.

RÉSOLUTION 2023-06-162

Vacances

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à la majorité que soit modifiée la résolution 2022-09-191 établissant le taux et le nombre de semaine de vacance pour tous les employés municipaux tel que décrit ci-dessous :

Nombre d'année de travail	Taux monétaire	Nombre de semaine de vacance
1 an à 5 ans	6%	3 semaines
6 ans à 10 ans	8%	4 semaines
11 ans à 15 ans	10%	5 semaines
16 ans et plus	12%	6 semaines

Michel Dubuc : Contre
Carmyn Girard : Pour
Vicky Bergeron Landry : Pour
Carole Ste Marie : Pour

La mairesse s'abstient

AVIS DE MOTION

Le conseiller M. Michel Dubuc donne AVIS DE MOTION que sera présenté pour étude à la prochaine séance ou à une séance subséquente le règlement 192-1, règlement modifiant le règlement 192, règlement concernant la gestion contractuelle.

Qu'une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2023-06-163

Adoption du projet de règlement 192-1, Gestion contractuelle

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit adopté le projet de règlement 192-1, règlement modifiant le règlement 192, règlement concernant la gestion contractuelle, tel qu'à l'annexe C.

RÉSOLUTION 2023-06-164

Adoption 2^e projet du règlement 171-2, règlement de zonage

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit adopté le deuxième projet de règlement 171-2, règlement concernant l'amendement au règlement 171, règlement de zonage, tel qu'à l'annexe D.

AVIS DE MOTION

La conseillère M^{me} Marie-Claude Adam donne AVIS DE MOTION que sera présenté pour étude à la prochaine séance ou à une séance subséquente le règlement 178-1, règlement concernant l'amendement au règlement des usages conditionnels.

RÉSOLUTION 2023-06-165

Adoption du projet de règlement 178-1, usages conditionnels

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit adopté le premier projet de règlement 178-1, règlement concernant l'amendement au règlement des usages conditionnels, tel qu'à l'annexe E.

AVIS DE MOTION

Le conseiller M. Carmyn Girard donne AVIS DE MOTION que sera présenté pour étude à la prochaine séance ou à une séance subséquente le règlement 94-8, règlement amendant le règlement 94, règlement régissant la vitesse permise sur le réseau routier municipal.

RÉSOLUTION 2023-06-166

Adoption du règlement 94-8, règlement régissant la vitesse permise

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit adopté le projet de règlement 94-8, règlement amendant le règlement 94, règlement régissant la vitesse permise sur le réseau routier municipal, tel qu'à l'annexe F.

RÉSOLUTION 2023-06-167

Octroi du mandat d'asphaltage

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat d'asphaltage, au plus bas soumissionnaire conforme, pour procéder à l'asphaltage, le marquage et les accotements des rues suivantes pour une distance d'environ 10 km, à la firme Construction Techroc inc., au coût de 1 019 952,05 \$, taxes incluses pour :

Boul. Fortin	Ch. Ridge : de Glass à Fortin	Rue Conrad
Rue Gaston	Rue Normand	Rue Lisa
Rue Claire	rang Saint-André sud : de Mtée Guay à la limite sud	
Ch. Du Golf	Montée Guay	



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Ordre	Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
1	Construction Techroc Inc.	1 019 952.05
2	Eurovia Québec Construction Inc.	1 056 478.18
3	MSA Infrastructures inc.	1 063 000.53
4	Sintra inc.	1 170 613.18
5	Pavage 360 Inc.	1 261 705.44
6	Les Pavages Ultra inc.	1 494 084.71

Qu'un transfert de fonds sera fait entre le compte de la montée Guay au compte général pour le coût de la réfection de la montée Guay.

RÉSOLUTION 2023-06-168

Achat d'une tondeuse

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat, pour la voirie, d'un tracteur à gazon de marque Huster Fastrak Kawasaki 22 forces FT691 au coût de 9 840,00 \$ taxes en sus, tel que soumis par la firme O.J. Compagnie, soumissionnaire le plus bas.

RÉSOLUTION 2023-06-169

Autorisation de réparation du Cub Cadet

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisé les réparations pour le tracteur à gazon Cub Cadet de la voirie au coût approximatif de 900,00 \$ plus taxe pour les pièces.

RÉSOLUTION 2023-06-170

Nettoyage de ponceaux et trous d'homme

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit mandatée la firme Ortec pour le nettoyage des 11 ponceaux et 12 trous d'homme au coût approximatif de 175,00 \$ de l'heure avec taxes en sus soit le prix le plus bas reçu de 2 entrepreneurs.

RÉSOLUTION 2023-06-171

Taux pour travailleur autonome pour voirie

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit autorisé à un taux horaire maximum de 24,00 \$ à M. Albert Brisson, et ce, en tout temps et pour tout type de travail à la Municipalité.

RÉSOLUTION 2023-06-172

Rencontre avec la CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la CPTAQ;

COSIDÉRANT QUE la CPTAQ considère que la demande de la Municipalité pour l'implantation du nouveau garage municipal et son entrepôt d'abrasifs sur



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

le rang Saint-André au Nord de la caserne pourrait être refusée;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit demandée à la CPTAQ une rencontre publique pour le dossier 440052 concernant l'implantation du nouveau garage municipal et son entrepôt d'abrasifs à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.

RÉSOLUTION 2023-06-173

Mandat à un avocat pour CPTAQ

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit autorisée la directrice générale a mandaté un avocat pour le suivi du dossier avec la CPTAQ pour l'implantation d'un nouveau garage municipal et un entrepôt d'abrasif.

RÉSOLUTION 2023-06-174

Autorisation de procéder au lancement d'un appel d'offres pour les services professionnels en architecture, ingénierie ainsi que pour la surveillance des travaux dans le cadre de la construction d'un garage municipal et d'un entrepôt d'agrégats.

ATTENDU QUE la Municipalité est à la recherche de professionnels en architecture et ingénierie pour l'accompagner dans la réalisation d'un garage municipal et d'un entrepôt d'agrégats;

ATTENDU QU' il y a lieu de former un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;

ATTENDU QU' il y a lieu de déterminer les critères d'évaluation et de pondération sur lesquels seront jugées les offres de services reçues;

ATTENDU QU' il y a lieu de lancer un appel d'offres public sur le SÉ@O afin qu'une firme soit retenue pour la réalisation de dudit contrat;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité :

1. Que la direction générale forme un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;
2. D'établir que les offres soumises soient évaluées en fonction de la grille d'évaluation suivante et que le facteur du variant sera de 50 :

GRILLE D'ÉVALUATION

CRITÈRES		VALEUR
La firme		
1.1	Présentation de la firme	5
1.2	Expérience de la firme dans des projets municipaux similaires	30



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Compétence de l'équipe		
2.1	Expérience du chargé de projet	25
2.2	Expérience des ressources proposées	15
Organisation du projet		
3.1	Compréhension du mandat et méthodologie	20
3.2	Assurance qualité	5

- De lancer un appel d'offres public sur le SÉ@O afin de mandater une firme apte à fournir les services requis pour la réalisation des plans et devis, l'estimation des coûts, la réalisation de l'appel d'offres ainsi que de la surveillance des travaux dans le cadre de la réalisation d'un garage municipal et d'un entrepôt d'agrégat.

RÉSOLUTION 2023-06-175

Autorisation achat machine pour débit/crédit

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisée la location d'une troisième machine interac pour le Parc régional St-Bernard pour un coût maximum de 65,00 \$ par mois après avoir vérifié auprès de plusieurs fournisseurs.

RÉSOLUTION 2023-06-176

Recevoir terre

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisée la direction générale à communiquer avec les responsables des travaux de la halte routière à Saint-Bernard-de-Lacolle et à accepter la terre gratuite avec attestation de conformité environnementale pour la recevoir au Parc régional St-Bernard.

RÉSOLUTION 2023-06-177

Autorisation de l'activité Course Première Ligne

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'évènement de la Course Première Ligne à se dérouler au Parc régional St-Bernard aux conditions à établir.

RÉSOLUTION 2023-06-178

Croix rouge Canada

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisé le don à la Croix Rouge pour un montant de 250,00 \$.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

RÉSOLUTION 2023-06-179

Appui à Napierville 3-1-1

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit autorisée la direction générale à signer les documents d'autorisations pour les fournisseurs de télécommunication afin que la municipalité de Napierville puisse implanter le service 3-1-1 pour ses citoyens.

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc que soit levée la séance ordinaire du 5 juin 2023 à 21 h 10.

M^{me} Estelle Muzzi
Mairesse

M^{me} Jocelyne Blanchet
Greffière-trésorière